

# PANTIN (93)

## Maîtrise d'œuvre Urbaine, Paysagère et Environnementale, Ecoquartier Gare de Pantin

**Maitre d'Ouvrage :** Ville de Pantin

**BE Urbanisme Durable :** LesEnR

**Maîtrise d'œuvre :** TGTFP, Sébastien Sosson, VERDI Ingénierie

Lauréat du concours NQU 2008

**Programme :** Eco-quartier de 35 Ha

- Logements : 128 000m<sup>2</sup> SHON (1300 logements familiaux et 250 spécifiques)
- Bureaux/Activités : 113 000 m<sup>2</sup> SHON
- Commerce : 6 500 m<sup>2</sup> SHON
- Espaces verts : 5ha en pleine terre dont 2,5ha d'un seul tenant
- Equipements publics : réimplantation du Collège J. Lolive, construction de 2 écoles maternelles et d'une école élémentaire, réimplantation du Lycée M. Berthelot, requalification du pôle gare, réhabilitation de la piscine Leclerc  
Intégration d'un pôle multimodal.



Vue aérienne du site

**Durée de la mission:**

9 ans, dès octobre 2012

**Éléments clés environnementaux :**

Mixités, usages, biodiversité, gestion de l'eau, accessibilité et perméabilité du quartier, performance énergétique, protection acoustique.



Vues du site et de ses abords

L'Ecoquartier Gare de Pantin, qui s'étend sur 35 Ha, occupe une position stratégique au sein de la commune de Pantin : sa position est centrale, à la fois en limite des quartiers Quatre-Chemins, Mairie-Ourcq, ZAE Cartier-Bresson, et localisé de part et d'autre de la Gare de Pantin. Ce quartier bénéficie ainsi d'une desserte en TC idéale complétée par le prolongement du T3, la proximité d'un réseau de bus et de 2 lignes de métro. Aussi, un des enjeux majeurs du projet est de relier les différents quartiers en favorisant l'accessibilité mais également la mixité sociale (usages...). Le projet s'implante par ailleurs sur des emprises de la SNCF et RFF et le site est occupé par des activités ferroviaires (fret, activités de maintenance...).

Dans le cadre de la démarche Eco-quartier, la ville de Pantin a défini un certain nombre d'ambitions comme feuille de route du projet et notamment les mixités, les usages, la biodiversité, la gestion de l'eau, l'accessibilité et perméabilité du quartier, la performance énergétique, la protection acoustique. Aussi, c'est dans ce cadre que se décline la démarche de développement durable déployée. Le projet fait l'objet d'une AEU et est labellisé NQU (Nouveaux Quartiers Urbains).



Plan du parc

Plan de concours de l'écoquartier Gare de Pantin - TGTFP



Perspective du projet : Les Moulins depuis l'Avenue - TGTFP

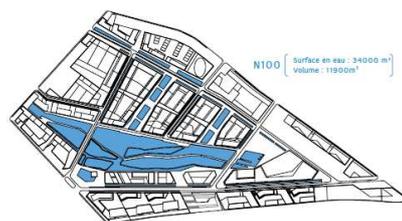


Schéma des eaux pluviales à 100 ans - Sosson